



Arsene accompagne Factum Group dans le cadre des acquisitions de Nodixia et Les Artisans du Mobile

Conseillé notamment par Arsene, Factum Group, opérateur majeur en France de solutions locatives d'équipements technologiques, annonce l'acquisition de Nodixia et des Artisans du Mobile et élargit ainsi son offre de services.

Nodixia est expert de la gestion du cycle de vie IT et notamment spécialiste de la valorisation, du reconditionnement, et de la revente de matériel informatique et de téléphonie mobile. Créée en 2003, l'entreprise est située en Languedoc-Roussillon (à Lunel-Viel). Bénéficiant de la double certification ISO 9001 & 14001, elle est également reconnue « Entreprise Adaptée », et emploie plus de 80 % de salariés en situation de handicap.

Les Artisans du Mobile proposent un service complet de gestion de flotte mobile : fourniture d'appareils et d'accessoires, mise en service, réparation et reprise de matériel, ainsi que des services de traitement et transfert des données confidentielles. Créée en 2014 et implantée à Paris et à Bordeaux, l'entreprise sert une clientèle de grands comptes et le secteur public.

Avec l'intégration de ces deux entreprises, sur les segments IT et mobile, Factum propose désormais des services de valorisation des actifs, en cours ou en fin de location, de maintenance, de vente d'accessoires associée, de recyclage, de sécurité de transfert des données, et va développer une offre de location de matériel de seconde main. Le groupe s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire et répond ainsi à l'attente de ses clients en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Les fondateurs de Nodixia et des Artisans du Mobile rejoignent Factum avec la totalité de leurs équipes. Chaque entité conserve son nom et son implantation géographique renforçant ainsi le maillage territorial du groupe.

L'équipe du cabinet Arsene qui a accompagné Factum Group sur les aspects fiscaux de l'opération (due diligence et structuration fiscale) était composée de Franck Chaminade, associé, Charles Dalarun, Maxime Linel et Ambroise Roux, avocats.

Autres intervenants

Factum Group : le cabinet August Debouzy est intervenu sur les aspects corporate (Julien Aucomte, Maxime Legourd et Laure Khemiri).

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 21 associés parmi les 100 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Soraya Atmani – T +33 (0)1 83 64 71 78 – sat@enderby.eu

Damien Piganiol – T +33 (0)1 83 64 71 77 – dpi@enderby.eu

32, rue de Monceau, 75008 Paris

T : + 33 1 70 38 88 00

F : + 33 1 70 38 88 10

www.arsene-taxand.com

ARSENE
TAXAND NETWORK